



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**RÉUNION (visio) DU 2 AVRIL 2021**  
*Compte rendu*

Une réunion en visioconférence, présidée par la Directrice départementale, s'est déroulée dans l'après-midi du 2 avril 2021.

Dans le prolongement des annonces présidentielles, la Directrice a indiqué que les déplacements professionnels de moins de 10 kms seraient possible sans justificatif de l'employeur. Au-delà des 10 kms, la carte professionnelle ou à défaut une attestation employeur établie par le chef de service seront en vigueur. Les éventuels problèmes avec la maréchaussée devront être remontés à la Direction.

La Directrice a indiqué que la DGFIP n'était pas en PCA et que les missions se poursuivaient alors que télétravail avait vocation à s'amplifier... Concernant la campagne IR, le Directeur Général considère qu'elle doit se dérouler comme prévu... la Directrice a précisé qu'il ne faudrait surtout pas que des files d'attente se forment devant les CFP et que les chefs de services seraient personnellement impliqués pour assurer de la fluidité du dispositif...elle a poursuivi en indiquant que ni les vacataires ni les services civiques ne devraient opérer dans le cadre du tri des usagers... toujours selon Mme BRIGANT, grâce au message fort selon lequel la DGFIP est joignable à distance, il faut espérer qu'il n'y aura pas trop de monde physiquement à se présenter...(sic).

La Directrice a aussi indiqué que le régime des ASA entrerait en vigueur pour les parents d'enfants de moins de 16 ans lorsque le télétravail n'est pas possible. Elle a souligné qu'il pouvait être très compliqué de télétravailler tout en gardant des jeunes enfants à la maison et que, dans ce contexte, la Direction répondra à ces problématiques d'organisation avec réalisme en accordant des ASA garde d'enfants.

Lors de notre intervention, nous avons rappelé que les annonces du Président de la République plaçaient le pays dans une situation de confinement à l'instar de ce qui s'était passé il y a un an et qu'en ce qui concerne la campagne IR, cela devait conduire le DG à faire évoluer sa doctrine quant à son organisation. En amont de ce troisième confinement, l'organisation de la campagne en mode usine à gaz, telle qu'elle a été diffusée au réseau, suscite d'ores et déjà beaucoup d'incompréhensions et d'inquiétudes de la part des collègues. Décidément, les injonctions contradictoires fleurissent plus que jamais en ce printemps 2021 puisque les citoyens sont invités à aller dehors avec l'interdiction de se regrouper

ce qui manifestement ne s'applique pas devant les centres des Finances publiques.... **F.O.- DGFIP** a rappelé que les agents de la DGFIP n'avaient pas vocation à faire la Police et que, même si les Finistériens sont plutôt des citoyens raisonnables et calmes, il n'en demeure pas moins que l'exaspération monte dans le pays et que les collègues ne sont pas à l'abri d'un débordement de foule...

Alors que les effectifs sont déjà exsangues, parvenir à contenir l'accueil physique sans rendez-vous dans un contexte où le télétravail est accentué et où bon nombre de collègues seront retenus par leurs obligations de parents, relève de la quadrature du cercle... La réflexion de la Directrice consistant à croiser les doigts pour espérer que les usagers ne viennent pas nous laisser... !

Décidément, à la DGFIP, il faut tout faire et même plus avec toujours moins de moyens et en toutes circonstances ! L'obsession du DG de faire remonter, coûte que coûte, la statistique des appels non décrochés est à ce titre emblématique d'une technocratie hors sol... notons au passage que la DDFIP29 s'est portée candidate pour participer à cette expérimentation qui est à des années lumières de la préoccupation des agents... !!

**Dans le contexte actuel où manifestement ce mois d'avril 2021 est sur le plan sanitaire tout aussi inquiétant que celui d'avril 2020, nous avons demandé à la Directrice de revoir sa copie en ce qui concerne l'organisation de cette campagne IR. Pour F.O.- DGFIP, il est inacceptable de faire comme si de rien n'était !!!**

**F.O.- DGFIP** a également rappelé que le télétravail n'est pas un mode de garde et qu'il est impossible de télétravailler en gardant des jeunes enfants ; dans ce contexte, les parents concernés doivent pouvoir bénéficier d'une ASA pour garde d'enfants.

En réponse, Mme BRIGANT a indiqué qu'elle restait prudente quant à l'organisation de la campagne IR... elle a évoqué d'hypothétiques discussions au niveau national sur un décalage du calendrier...quant à reconsidérer l'organisation de la campagne IR et notamment l'accueil sans rendez-vous, elle a assuré n'être pas dogmatique sur le sujet mais que cela ne relevait pas du niveau local...Sur la question de la gestion des files d'attente, elle a évoqué sa grande attention quant au déroulement des opérations en reconnaissant toutefois que, parfois, il ne fallait pas grand-chose pour que ça tourne mal..

Lors de son intervention, le Docteur GUILLOUD a appelé au respect des gestes barrières ainsi qu'au port du masque dans les services. A cette occasion, elle a aussi insisté sur l'absolue nécessité de ne pas se rendre à son travail en cas de symptômes pouvant évoquer ceux de la COVID.

Concernant l'équipement des télétravailleurs, elle a rappelé qu'elle disposait de crédits spécifiques pour équiper les collègues en situation de Handicap et que s'agissant des autres collègues, ils devaient pouvoir disposer d'un matériel correct : elle observe que bon nombre de télétravailleurs souffrent de TMS actuellement.

Sur le sujet, la Direction a indiqué que l'équipement ne devait pas être un frein au télétravail... à Quimper et Brest, des fauteuils auraient d'ores et déjà été récupérés à partir des Trésoreries fermées début 2021....

**F.O.-DGFIP rappelle les innombrables coupes franches budgétaires que l'administration a opérées depuis tant d'années en gelant les rémunérations, en supprimant des effectifs à tour de bras, en restructurant comme jamais le réseau, notamment dans le cadre du NRP. Nous rappelons aussi que depuis des mois, le Directeur Général fait la sourde oreille à notre revendication d'un forfait pour couvrir les dépenses induites par le travail à domicile ! Dans ce contexte, nous considérons que l'employeur doit assumer de prévoir les crédits nécessaires pour doter les collègues d'un matériel de bureau digne de ce nom, fauteuil compris !**

La téléphonie sur le CFP de Morlaix où les dysfonctionnements sont récurrents a été évoquée. A l'heure où la DDFIP29 a décidé de changer d'opérateur, la situation pourrait tourner à la catastrophe pendant la campagne IR si personne ne peut plus joindre personne...

La Directrice a indiqué que, manifestement, la bascule vers la ToIP semblait bien hypothétique à ce stade et qu'il était urgent de s'emparer de cette problématique sans plus attendre...affaire à suivre...

***N'HÉSITEZ PAS A NOUS SAISIR DE  
TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC  
VOS CONDITIONS DE TRAVAIL***

MISSIONS, RÉSEAU,  
DROITS, RÉMUNÉRATION,  
CONDITIONS DE TRAVAIL

**TOUS ACTEURS  
DU MONDE D'APRÈS**



**PLUS FORTS  
ENSEMBLE**